



Section départementale de Seine-Saint-Denis  
**SNFOLC 93 – Union locale FO**  
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil  
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71  
Mail : snfolc93@gmail.com

Communiqué du 23 septembre 2023

## **Les collèges et lycées de notre département, victimes des mesures ministérielles, ne peuvent être le théâtre de campagnes politiques !**

**Mardi 19 septembre, deux députés du Rassemblement National**, MM. Odoul et Jacobelli, ont tenté un coup de force en se présentant devant les grilles du lycée Maurice-Utrillo de Stains avec la volonté d'y pénétrer.

### **Que voulaient-ils y faire ?**

**Certainement pas y écouter les revendications des personnels** qui, depuis la rentrée scolaire, se mobilisent pour que le rectorat leur restitue le demi-poste de CPE (ce qui a été fait), les 60h prises à la DHG (baisse qui se traduit aujourd'hui par des suppressions de dédoublements ou de dispositifs d'aide existants l'an dernier), ou pour que les effectifs des classes en section professionnelle reviennent à 24.

**Pour preuve – s'il en était besoin : dès le lendemain, c'est le même député Odoul** qui assimile à un « sketch des *Inconnus* » l'exposé par les organisations syndicales représentatives nationales, devant une commission parlementaire, des revendications des personnels pour

cette rentrée scolaire. Son collègue Roger Chudeau, du même groupe parlementaire, renchérit en qualifiant de « ridicules et déplacées » les interventions des délégués syndicaux. C'est dire quel genre d'attention ces députés sont prêts à accorder à de simples revendications en matière de postes, d'heures de cours, de remplacements, d'affectations d'AESH...

**Non, il est évident pour tous que ces deux députés**, qui prônent une politique raciste de stigmatisation, en désignant comme bouc émissaire une partie de la population, venaient devant les grilles du lycée Utrillo pour faire le « buzz » et jeter de l'huile sur le feu allumé par la décision du ministre Attal d'interdire l'abaya dans l'enceinte des établissements scolaires.

**Le SNFOLC 93 condamne avec la plus grande fermeté cette provocation.**

**Le SNFOLC 93 réaffirme son attachement à la loi de 1905** qui exige une séparation totale entre l'école et toute forme d'intervention extérieure, qu'elle soit religieuse ou politique. Pour le SNFOLC, indépendamment même de leurs sensibilités respectives, les personnalités politiques n'ont rien à faire dans nos collèges et nos lycées.

**Le SNFOLC 93 considère en ce sens que le proviseur adjoint est parfaitement dans son rôle** lorsqu'il interdit l'accès du lycée à ces deux députés. Il exige que le rectorat prenne les mesures nécessaires à sa protection contre toutes les campagnes de haine et de calomnie, en particulier via les réseaux sociaux.

**Le SNFOLC 93 reprend à son compte les revendications des personnels du lycée Maurice-Utrillo** et notamment : restitution immédiate des 60h de DHG ; aucune classe à 30 en section professionnelle, retour à un effectif de 24... Les satisfaire est le seul moyen pour le rectorat d'apaiser la situation !

**Le SNFOLC 93 fera partie lundi 25 septembre de la délégation intersyndicale** qui viendra auprès du proviseur exiger le retrait des « constats de services non faits » mensongers qui visent, en incluant les week-ends ou des jours non travaillés dans les retraits de salaire, à terroriser les assistants d'éducation qui se sont mis en grève dans la dernière période.